



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU BAS-RHIN

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Grand Est
Service Prévention des risques anthropiques

ARRÊTÉ DU 10 JAN. 2019

**Créant un Secteur d'Information sur les Sols
sur la commune de SELESTAT
en application de l'article R.125-45 du Code de l'environnement**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST
PRÉFET DU BAS-RHIN**

- Vu l'article 173 de la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;
- Vu le Code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47 ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018 portant organisation de la consultation pour l'établissement des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) dans le département du Bas-Rhin ;
- Vu la consultation des communes et des EPCI du 1er juin au 1er décembre 2018 inclus ;
- Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création de secteurs d'information sur les sols par courrier du 1er juin au 30 juillet 2018 inclus ;
- Vu les observations du public recueillies entre le 6 juin et le 6 août 2018 ;
- Vu le rapport de la DREAL Grand Est du 14 décembre 2018 proposant la création de SIS dans le département du Bas-Rhin ;
- Considérant que les activités exercées sur le site TOTAL Relais du Frankembourg, 9 route de Strasbourg sont à l'origine de pollution des milieux ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Conformément à l'article R.125-45 du Code de l'environnement, le Secteur d'Information sur les Sols suivant est créé sur la commune de **SELESTAT** :

TOTAL Relais du Frankenbourg
n°67SIS06898.

Ce Secteur d'Information sur les Sols est annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le Secteur d'Information sur les Sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet <http://www.georisques.gouv.fr> et sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

Le Secteur d'Information sur les Sols défini par le présent arrêté est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme dans la commune de **SELESTAT**.

Conformément à l'article R.125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de planification d'urbanisme ou de délivrance des autorisations d'urbanisme dont le territoire comprend le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1.


Le présent arrêté est affiché pendant un mois au siège de la où des collectivités compétentes en matière de planification d'urbanisme et de délivrance des autorisations d'urbanisme.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département du Bas-Rhin.

Fait à Strasbourg, le **10 JAN. 2019**

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe



Nadia IDIRI



Identification

Identifiant	67SIS06898
Nom usuel	TOTAL Relais du Frankembourg
Adresse	9 route de Strasbourg
Lieu-dit	
Département	BAS-RHIN - 67
Commune principale	SELESTAT - 67462
Caractéristiques du SIS	La société Total, installation soumise à déclaration, avait été autorisée à stocker des hydrocarbures dès le 29 novembre 1960, puis à stocker et distribuer des liquides inflammables le 31 juillet 1995 sur ce site à proximité du centre-ville de Sélestat. La cessation d'activité a été déclarée en septembre 2007.
Etat technique	Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)
Observations	<p>Un diagnostic des sols de 1996 a mis en évidence un impact des hydrocarbures dans les sols.</p> <p>Un rapport d'étude historique du 16 juin 2008 rappelle que lors de la fermeture du site en 2007, l'ensemble des travaux de démantèlement des installations pétrolières a été réalisé.</p> <p>Dans le cadre de ces travaux en novembre et décembre 2007, un suivi environnemental a été effectué, lors duquel les terres présentant des indices de pollution aux hydrocarbures ont été excavées.</p> <p>Au total, 767,60 T de terres polluées aux hydrocarbures ont été envoyées en centre de traitement spécialisé (biocentre).</p> <p>L'analyse des risques résiduels du 25 mai 2010 à l'issue des travaux de réhabilitation relève des concentrations résiduelles dans les sols :</p> <ul style="list-style-type: none">- les HAP sont présents à l'état de traces de l'ordre de quelques mg/kg ;- les hydrocarbures légers (C5-C10) sont détectés avec une teneur maximale de 72 mg/kg ;- des concentrations résiduelles en hydrocarbures C10-C40 sont détectées avec une teneur maximale de 7 920 mg/kg- Les xylènes sont détectés avec une concentration maximale de 4,1 mg/kg. <p>Les calculs de risques réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none">- pour un scénario résidentiel dans le bâtiment existant sans niveau de sous-sol ont montré des niveaux de risques résiduels compatibles avec cette configuration et cet usage. Un scénario résidentiel dans un nouveau bâtiment sans sous-sol peut également être envisagé.- pour un scénario commercial dans le bâtiment existant ont montré des niveaux de risques résiduels compatibles avec cet usage. Un scénario commercial dans un nouveau bâtiment sans sous-sol peut également être envisagé.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	67.0146	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=67.0146
Administration - DREAL	Base S3IC (Installations Classées)	067.4562	http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/ficheEtablissement.php?champEtablBase=067&champEtablNumero=4562
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	ALS6705056	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=ALS6705056

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 1029965.0 , 6805137.0 (Lambert 93)

Superficie totale 786 m²

Perimètre total 245 m

Liste parcellaire cadastral

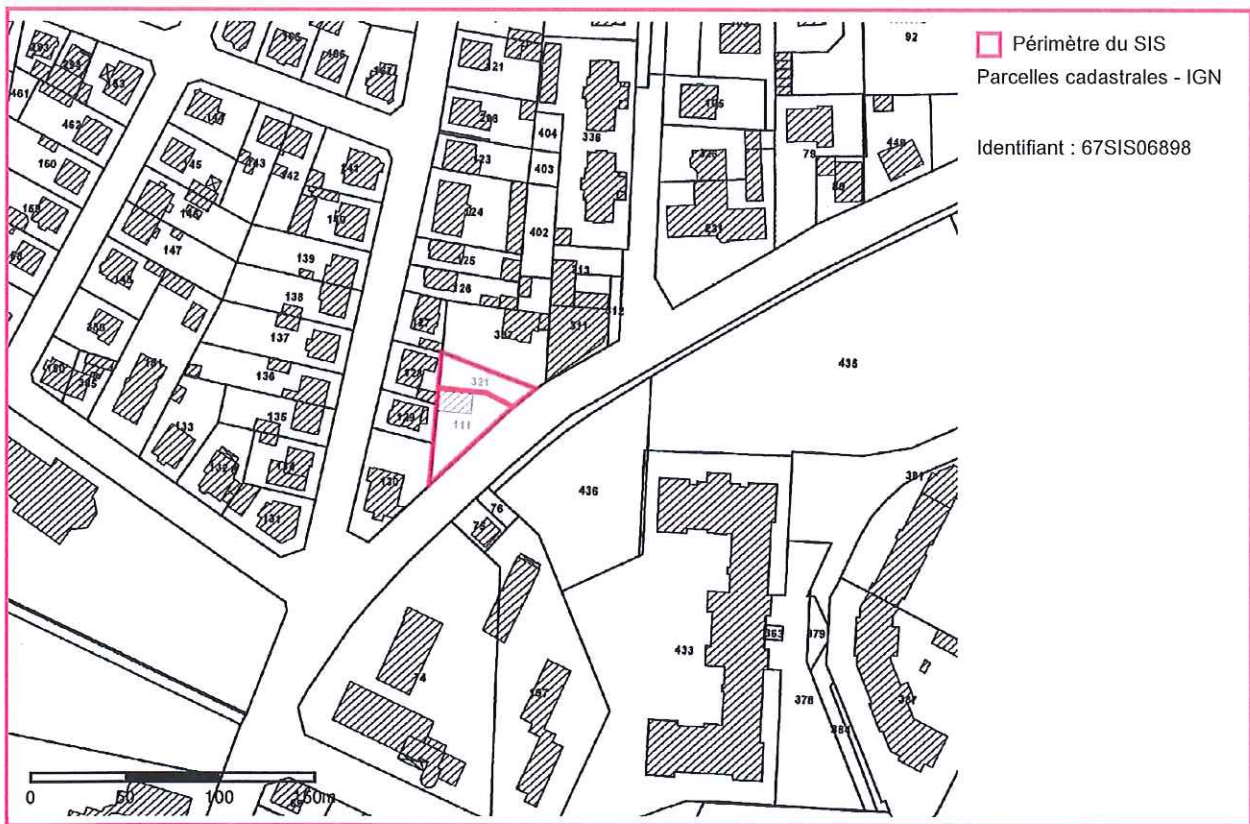
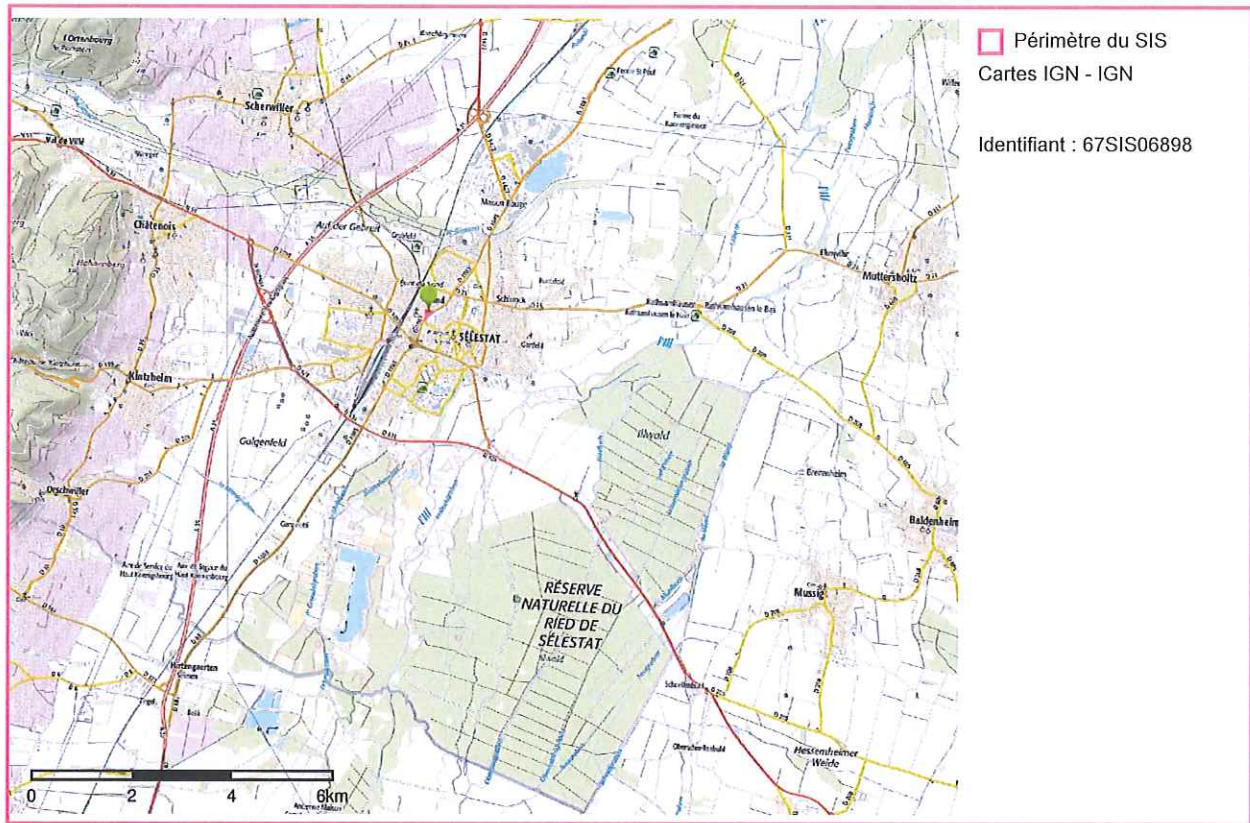
Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SELESTAT	16	321	07/11/2014
SELESTAT	16	111	07/11/2014

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
DIAGNOSTICS DES SOLS ET DES EAUX SOUTERRAINES		Non
ANALYSE DES RISQUES RESIDUELS A L'ISSUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION		Non

Cartographie



Préfecture du Bas-Rhin

vu pour être annexé à l'arrêté de ce jour



Préfet et par délégation
Nadia IDRRI
Adjointe Générale

3/3
Nadia IDRRI